

Compte-rendu du CTSD du 15 octobre 2018 par le SNES-FSU

Rentrée 2nd degré :

12 209 élèves (+7 élèves par rapport à la rentrée 2017) alors que les prévisions étaient de -14 élèves. En moyenne, les classes sont plus chargées avec +1 élève/classe par rapport à la rentrée 2017.

-47 élèves en SEGPA s'expliquant en partie par la fermeture de la section d'Arcis. En moyenne, les classes sont à 12,06 élèves/classe (contre 12,8 à la rentrée 2017)

Dans le privé, +70 élèves étaient attendus d'après les prévisions. En attente des chiffres officiels, pour le moment, on serait plutôt de l'ordre du double...

En lycée, 1954 élèves en seconde. En moyenne, les effectifs sont à 34,2 élèves/classe.

A la demande du SNES-FSU, l'administration va nous transmettre les documents suivants :

- nouvelle répartition dhg des collèges/segpa
- nouvelle répartition dhg des lycées + effectifs lycées (par niveaux, par séries)

Fermetures/ouvertures depuis les votes de DGH en début d'année 2018 :

- Bouilly : fermeture d'une 6ème, ouverture d'une 3ème ;
- Chaource : ouverture d'une 6ème ;
- Lusigny : ouverture d'une 5ème ;
- Nogent : fermeture d'une 6ème, ouverture d'une 5ème ;
- Vendevre : fermeture d'une 6ème ;
- Les Jacobins : ouverture d'une 6ème ;
- Marie-Curie : ouverture d'une 6ème ;

Ouvertures sections bilangues Anglais-Allemand :

Camus, Ervy, Lusigny, Méry, Piney amenant à 14 le nombre de classes bilangues dans le département.

En attente des chiffres à cette rentrée 2018, l'administration nous rappelle que le nombre d'élèves inscrits en bilangues était de 122 en 2016-2017 et de 187 en 2017-2018.

Ouvertures classes UPE2A dans le second degré (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) :

Pithou, Eureka, LP G.Voisin à Troyes.

Situation de Vendevre :

Par rapport à la déclaration préalable, nous signalons la situation du collège de Vendevre qui est lui aussi en situation de « surbooking » (c'est-à-dire que le seuil élèves/classe dépasse les 28 élèves en 6ème). En effet, il y a une classe à 28 et une classe à 29.

Nous demandons alors un regard particulier sur la situation de Vendevre à la rentrée prochaine.

Mr Bablon affirme que l'Administration sera vigilante.

L'Administration explique qu'elle a l'espoir d'avoir 3 divisions de 6ème à la rentrée 2019 mais qu'il y a peu de chance que les 2 classes de 6ème actuelles deviennent 3 classes de 5ème l'an prochain.

Nous faisons alors remarquer qu'avec ce principe, la même cohorte d'élèves sera pénalisée jusqu'en 3ème car les deux classes seront toujours surchargées et que tout peut se jouer à 2-3 élèves dans le rural.

Mr Bablon explique que c'est souvent le problème des petites structures, que la question du maintien peut également se poser mais qu'ils seront vigilants sur Vendevre.

Avis CHSCT :

Les registres font remonter que beaucoup d'enseignants rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur profession. Nous avons insisté pour que l'administration prenne en charge ce problème et mette en place des mécanismes d'aides.

Suite à nos remarques Monsieur Bablon a annoncé un calendrier assez précis de mise en place de certaines mesures dont il nous faudra évaluer l'efficacité.

Questions diverses, elles ont toutes été déposées par la FSU :

1) Combien y a-t-il d'élèves qui suivent l'option latin en collège ? Quelle évolution sur 2 ans ? Quels établissements ne proposent pas l'option ?

En attente des chiffres de cette rentrée, mais sur les 2 dernières années en collège, le nombre d'élèves est passé de 1599 à 1807 en Latin et de 96 à 108 en Grec.

Nous faisons remarquer le cas du collège de La Villeneuve de Saint-André-les-Vergers qui est en difficulté, avec une disparition progressive de l'enseignement de LCA.

Mr Bablon explique qu'il tient à cet enseignement, qu'il regrette cette situation et se questionne s'il s'agit d'un choix de l'établissement.

Nous lui expliquons qu'il s'agit d'un problème de ressources humaines et nous l'encourageons à se renseigner car nous avons l'impression que rien n'est fait pour maintenir la section alors que le vivier existe.

Il en prend note.

2) Y a-t-il eu des réouvertures de bilangues ? Et si oui où ? Ont-elles été financées en partie ou prises sur la marge établissement (continuité ou non) ?

Camus, Ervy, Lusigny, Méry, Piney amenant à 14 le nombre de classes bilangues dans le département.

Une dotation supplémentaire est octroyée à l'établissement si c'est une bilangue de continuité (c'est-à-dire avec un enseignement dès le Primaire).

Sinon, la bilangue doit se financer sur la marge.

Nous faisons remarquer que nous ne sommes toujours pas revenus à la situation pré-réforme du collège.

Mr Bablon espère faire de toutes ses sections des bilangues de continuité, notamment avec l'introduction d'une module Allemand à l'ESPE pour former les stagiaires du 1er degré.

Nous faisons remarquer également la difficulté de financer sur la marge qui est déjà très limitée. En effet, comme il est pédagogiquement impossible de mélanger des élèves bilangues (ayant commencé en 6ème) et des débutants 5ème, la dotation de l'établissement n'est jamais suffisante pour tout financer.

L'Administration répond qu'elle a conscience de ce problème. Dans l'idéal, il faut pouvoir recruter au minimum un groupe classe pour pérenniser dans l'établissement, c'est-à-dire environ 24 élèves car l'attrait fort de l'Espagnol en 5ème met en difficulté l'enseignement de l'Allemand.

3) Y a-t-il une réouverture de classe euro en collège public ?

A confirmer : La Villeneuve à Saint-André-les-Vergers, Des Roises à Piney, Paul Portier à Bar/Seine.

Nous faisons état de notre satisfaction qu'il n'y ait plus uniquement le privé qui propose des classes euro en collège dans l'Aube.

4) Est il vrai que les élèves suivant des cours de FLE en lycée ne pourront plus être inscrits en lycée professionnel ?

Mr Bablon a été alerté et n'est pas satisfait de la situation. Il explique que ces élèves ont besoin d'être dans le concret et qu'il faut une structure pour accueillir ces élèves, le lycée général et technologique n'étant pas la solution.

Nous faisons remarquer que le discours d'inclure ses élèves dans des classes déjà chargées à 35-36 élèves n'est pas audible. Ces élèves n'ont pour certains d'entre-eux pas eu de scolarisation continue et ne pouvant pas suivre en 2nd GT.

L'Administration répond qu'il y a environ 40 élèves non affectés encore aujourd'hui.

Mr Bablon précise que le Préfet a été alerté, qu'il faut accélérer les processus d'affectation, que ces élèves peuvent suivre certains enseignements malgré tout (LV, EPS, Français). L'Administration est aussi en difficulté car elle n'a pas toujours de possibilité d'être en relation avec un représentant légal.

Pour le moment, Mr Bablon indique qu'il faut que ces élèves soient rattachés administrativement dans une division d'un établissement sinon ils ne peuvent pas suivre le FLE mais reconnaît qu'ils ne peuvent pas suivre une 2nd GT.

5) Est-il vrai qu'il n'est plus accordé de dérogations d'affectation pour les élèves de seconde

souhaitant s'inscrire en classe européenne ?

L'administration précise que dans le guide académique des affectations, il est précisé que la règle est celle des places disponibles.

Nous faisons alors état des difficultés rencontrées par la section Euro Allemand au lycée Claudel. Des élèves ont eu leurs affectations refusées. Certains ont pu l'avoir mais seulement après le refus du privé.

L'administration précise qu'il y a des difficultés notamment le privé qui ne joue pas le jeu car il n'utilise pas le même logiciel d'affectation que le public, affelnet.

Nous précisons l'importance de dynamiser l'Allemand qui est menacé une nouvelle fois depuis la réforme du collège.

Mr Bablon propose d'affecter en surbooking en juin car des défections peuvent survenir pendant l'été.

L'Administration précise qu'il y a un problème aussi au moment des inscriptions dans les lycées car les familles décident à ce moment là et non au moment des demandes de dérogations.

6) Y a-t-il des postes non pourvus ? Non remplacés ?

Un membre de l'Administration répond que cela relève du Rectorat.

Mr Bablon précise qu'il va demander et qu'il nous fera un retour.

Nous demandons, comme nous l'avons demandé lors du dernier CTSD du 19 juin 2018, qu'un point sur les emplois liés à l'aide informatique soit établi.

Mr Bablon répond qu'il n'a pas questionné le Rectorat, qu'il va le faire.

Il précise que la loi Peillon va permettre d'ici 2020-2021 de mettre en boucle tous les réseaux de tous les collèges, obtenant ainsi un débit jamais atteint.

Une aide financière sur les classes mobiles sera aussi débloquée.

Depuis, nous avons reçu une répartition des IMP TICE par collège et Lycée. Il apparaît une disparité énorme (de 0,75 à 5 IMP TICE en collège, de 1 à 5 en Lycée).